

Le remaniement n'a (pour l'instant) pas profité au numérique

Toujours pas de ministère du Numérique au gouvernement : le remaniement laisse un goût amer à certains acteurs du secteur.

Temps de lecture : minute

7 juillet 2020

C'était l'une des inconnues de ce remaniement : le numérique aura-t-il son ministère ? Le couperet est tombé lundi soir, la réponse est non ! Parmi les trente ministres et ministres délégué·e·s annoncé·e·s, aucune n'est dédié·e au numérique. Ce n'était pas non plus le cas dans la précédente équipe gouvernementale, où Cédric O était secrétaire d'État et non ministre. Mais certains, France Digitale en tête, rêvaient d'un ministère dédié, alors que la crise a montré combien le secteur était précieux pour le pays.

“Alors que la France vient de vivre le plus grand moment de transformation numérique de son Histoire, que les usages numériques développés pendant la période de confinement ont conforté la supériorité des solutions extra-européennes, le gouvernement envoie un signal particulièrement inquiétant en ne nommant pas un·e ministre du numérique” , a regretté France Digitale dans un communiqué. Sur Twitter, de nombreux entrepreneur·e·s ont emboîté le pas au lobby du numérique, regrettant la décision de ne pas confier un ministère à l'économie numérique.

Certains avancent un début d'explication à cela : *"le numérique est partout... plus besoin d'un ministère pour ça"* , estime ainsi un chef

d'entreprise. Pas de quoi convaincre France Digitale, qui souligne que "*le numérique aurait dû avoir un ministère dédié, pour piloter la transformation numérique des secteurs de la santé, de la justice, de l'éducation, du travail, des entreprises*" et ainsi chapeauter la transformation numérique des différents ministères.

Trois questions en suspens

Après ces premières annonces, il reste donc plusieurs inconnues. Tout d'abord : le numérique aura-t-il toujours un·e secrétaire d'État dédié·e ? Depuis le début du quinquennat, cela a été le cas, d'abord avec Mounir Mahjoubi puis avec Cédric O. Il serait étonnant que le président de la startup nation rompe purement et simplement avec le secteur du numérique en ne lui allouant pas un interlocuteur dédié.

Ensuite, à quel ministère le ou la secrétaire d'État serait-il ou elle rattaché·e ? Pour nombre de Français, cela peut relever du détail technique mais c'est pourtant une question primordiale afin de savoir de quelle marge de manoeuvre ce·tte dernier·e disposera. En effet, au début du quinquennat, Mounir Mahjoubi en référait directement au Premier ministre, preuve que le numérique était au coeur de la stratégie gouvernementale, avec une latitude quasi totale et des interactions possibles avec l'ensemble des ministères. Le remaniement d'octobre 2018, confirmé par celui de mars 2019, avait réduit les horizons du secrétaire d'État, Mounir Mahjoubi puis Cédric O étant depuis lors directement rattachés à Bercy, sous la houlette de Bruno Le Maire. Un choix qui s'est révélé particulièrement judicieux pendant la crise mais qui cantonne le numérique à un volet économique plutôt que d'en faire un projet sociétal.

Alors, le ou la futur·e secrétaire d'État restera-t-il ou elle sous l'aile de Bercy ? Ou sera-t-il ou elle placé·e sous les ordres d'Amélie de Montchalin, qui a hérité d'un ministère de la Transformation et de la Fonction publique

? Ou reviendra-t-il ou elle sous la houlette directe de Jean Castex, qui pourrait alors en faire un acteur majeur de la relance ?

Enfin, dernière question à trancher et pas des moindres : si secrétariat d'État il y a, qui occupera la fonction ? Cédric O a pour lui d'être un proche d'Emmanuel Macron, d'occuper le poste depuis peu de temps - même pas 18 mois - et d'avoir su s'attirer la sympathie des acteurs du secteur grâce à sa maîtrise des dossiers et un dialogue constant. Autant de signaux qui plaideraient pour son maintien au sein du gouvernement, d'autant que son duo avec Bruno Le Maire semble efficace et sans friction.

Mais des observateurs avisés susurrent qu'il pourrait payer plusieurs échecs récents, à commencer par celui de l'application StopCovid mais aussi celui de la loi Avia, dont les mesures phares ont été censurées par le Conseil constitutionnel, ainsi que l'imbroglia autour du Health Data Hub, qui a réuni contre lui les partisans d'une souveraineté numérique. Mais les candidats pour le remplacer ne sont pas légion. Jean Castex pourrait-il faire le choix d'un·e expert·e, issu·e de la société civile ? Ou au contraire se tourner vers quelqu'un rodé aux rouages politiques... mais qui ait une bonne connaissance des défis que présente l'économie numérique ? Les prétendants ne sont pas nombreux : dans les rangs de la startup nation, on évoque les noms de Pierre Person, charismatique député LREM de Paris et "monsieur blockchain" attiré du parti ; mais aussi Laure de la Raudière, députée de l'Eure-et-Loire sous l'étiquette Agir Ensemble, groupe séparatiste de l'UDI. Il faudra encore attendre quelques jours, ou quelques heures si le timing s'accélère, pour être fixés.